

Cour Constitutionnelle

Par **quillo**, le **08/10/2016** à **20:28**

Bonjour,

Je suis étudiant en L1 et j'ai un travail à faire sur la composition des cour constitutionnelles en Europe. J'ai assez avancé et j'en conclus qu'il y a trois systèmes: électif, nominatif et hybride. Est-ce bien cela ou je me trompe?

Merci

Par **ValBocquet**, le **14/10/2016** à **23:59**

Bonsoir,

Tout dépend ce que vous mettez dans "électif, normatif et hybride".

Vous connaissez des cours constitutionnelles ?

Essayez de développer pour que l'on puisse vous dire si vous faites erreur ou non.

Valentin